



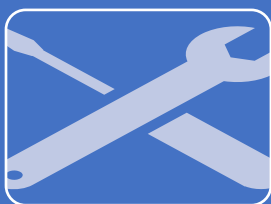
Le propriétaire des données est-il connu ?

- Qui récolte ou produit les données / quelle est la source (authentique) ?
- Qui peut décider d'apporter des modifications ?
- Y a-t-il une gestion mutualisée des données avec d'autres services publics ?



Les informations sensibles ont-elles été supprimées ?

- Les Open Data ne peuvent plus contenir des données à caractère personnel
- Le jeu de données ne peut pas être soumis à des droits de propriété intellectuelle de tiers



Les données sont-elles disponibles dans un format facilement réutilisable ?

- CSV et XML sont plus faciles à réutiliser que PDF et Word
- N'utilisez pas de formats qui ne peuvent être lus qu'avec un logiciel payant



Les données sont-elles suffisamment documentées ?

- Mentionnez au minimum un ID, un titre, une courte description et un lien de téléchargement (qui doit toujours rester la même)
- De préférence, mentionnez aussi comment les données ont été récoltées



Les réutilisateurs peuvent-ils vous contacter par e-mail ?

- Utilisez une adresse e-mail générale ou créez une adresse e-mail dédiée
- Ces informations de contact seront publiées sur le portail open data data.gov.be



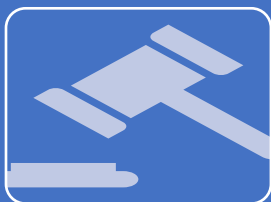
A-t-on déterminé où les données seront publiées ?

- Chaque service public est responsable du stockage et de l'accès aux données



La task force open data (TF) a-t-elle été notifiée ?

- Contactez opendata@belgium.be
- La TF peut vous aider à optimiser la gestion de vos données avant leur publication



Les conditions de réutilisation ont-elles été transmises à la TF ?

- Standard: CC-Zero (réutilisation gratuite, mention de la source conseillée mais pas obligatoire)
- Des dérogations sont possibles, sous réserve de motivation préalable (cf. AR)